

www.clubalpin-idf.com

Organisateurs : Michel Clerget, Sylvain Morestin
Contact : Voir rubrique « kifaikoi » sur le site web

Mur Beaujon - jeudi 18h - 20h **Du 10/09/2015 au 30/06/2016**

Valable pour le créneau du CAF à ce mur.

L'accès au mur Beaujon nécessite d'être à jour de sa cotisation 2015/2016, de s'inscrire sur le site internet rubrique Murs.

Une participation annuelle de 28 € est demandée pour grimper sur ce mur.

Voici quelques consignes à connaître et à respecter :

Vestiaire

Des vestiaires au rez-de-chaussée sont à disposition pour se changer.

Encadrement et sécurité

Des bénévoles référents assurent le bon fonctionnement et la sécurité des séances ; facilitez-leur la tâche !

Les référents pourront vous faire des remarques sur votre façon de grimper et d'assurer.

Ils pourront exclure du groupe toute personne en cas de conduite dangereuse.

Horaires

Le début de la séance est conditionné par la présence d'un référent.

Les horaires s'entendent par entrée et sortie des heures indiquées, c'est à dire que le temps passé dans le vestiaire est contenu dans la durée du créneau. Un autre club venant après il faut libérer la salle pour 20h.

Matériel

Le matériel minimum à posséder est une paire de chaussons, un baudrier, un système d'assurage (type Reverso) un mousqueton à vis. Les cordes sont fournies par le club.

Magnésie : il est recommandé un usage modéré de la magnésie. Sont préférés les boules de magnésie, la magnésie liquide en flacon et le gel Grip.

Formalités

Tous les grimpeurs doivent impérativement présenter leur licence et leur certificat médical d'aptitude à la pratique du sport avant leur première séance. Dans le cas contraire, ils se verront refuser l'accès au mur.